Écrit par OMS
Lundi, 14 Octobre 2013 09:46 -

L'initiative *Pour des soins de santé sans mercure d'ici 2020* vise à éliminer l'exposition au mercure contenu dans les dispositifs médicaux de mesure

Genève, 11 octobre 2013 – L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'organisation Health Care without Harm ont uni leurs forces pour lancer une nouvelle initiative visant à éliminer le mercure de tous les dispositifs médicaux de mesure d'ici 2020.

L'initiative *Pour des soins de santé sans mercure d'ici 2020,* lancée aujourd'hui pour marquer la signature de la *Convention de Minamata sur le mercure*, appelle à éliminer progressivement les thermomètres médicaux au mercure ainsi que les dispositifs servant à mesurer la pression artérielle qui en contiennent. Pour cela, on arrêtera la fabrication, l'importation et l'exportation de ces dispositifs et l'on encouragera l'utilisation d'autres appareils sans mercure précis, d'un coût abordable et plus sûrs.

Le mercure et ses différents composés représentent une préoccupation pour la santé publique mondiale et ont toute une série d'effets graves sur la santé, notamment des dommages cérébraux et neurologiques, en particulier chez les jeunes. Il peut également avoir des effets préjudiciables sur le rein et le système digestif.

Si la Convention de Minamata autorise les pays à poursuivre l'utilisation du mercure dans les dispositifs médicaux de mesure jusqu'en 2030 sous certaines conditions, l'OMS et l'organisation non gouvernementale Health Care without Harm estiment que les conséquences potentiellement négatives pour la santé du mercure sont si graves que tous devraient s'efforcer de respecter la date cible de 2020 fixée dans la Convention.

« Avec la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, nous allons faire beaucoup pour protéger définitivement le monde des conséquences dévastatrices pour la santé du mercure », a déclaré le Directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan. « Le mercure est l'une des dix principales substances chimiques très préoccupantes pour la santé publique ; elle se disperse dans les écosystèmes et y demeure pendant des générations, entraînant de graves problèmes de santé et des déficiences intellectuelles pour les populations exposées. »

La Convention fournit des orientations aux pays appelés à prendre des mesures pour éliminer les formes les plus nocives d'utilisation du mercure, réduire les émissions de mercure provenant de l'industrie, promouvoir des méthodes exemptes de mercure, protéger les enfants et les femmes en âge de procréer de l'exposition au mercure et améliorer la santé et le bien-être des travailleurs.

« L'OMS traitera les principaux domaines de préoccupation liés à l'exposition au mercure et nous allons travailler avec les gouvernements pour faire en sorte qu'ils puissent remplir leurs obligations au titre de la Convention, notamment dans le domaine des soins de santé », a déclaré le Dr Maria Neira, Directeur chargé de la santé publique et de l'environnement à l'OMS. « La Convention appelle à éliminer progressivement les thermomètres médicaux et les sphygmomanomètres [1] au mercure dans les soins de santé conformément à l'initiative *Pour*

des soins de santé sans mercure d'ici 2020
. »

L'OMS et ses partenaires du secteur de la santé s'efforceront en outre :

- d'éliminer progressivement les antiseptiques locaux et les produits cosmétiques éclaircissants de la peau à base de mercure ;
- d'élaborer des stratégies de santé publique visant à traiter les effets sur la santé de l'utilisation du mercure dans l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or ;
- d'élaborer des mesures pour éliminer progressivement l'utilisation des amalgames dentaires ;
- d'encourager l'échange d'informations sanitaires, une meilleure sensibilisation du public et la recherche en santé.

Le mercure est toxique pour l'homme et présente une menace particulière pour le développement du fœtus in utero et de l'enfant en début de vie.